



Forêts, landes, tourbières de la vallée de la Canche

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2600982

Numéro régional : 27

Département : Saône-et-Loire

Arrondissement : Autun

Communes : La Grande-Verrière, Roussillon-en-Morvan, Saint-Prix

Surface : 256 hectares



Le site Natura 2000 « Forêts, landes, tourbières de la vallée de la Canche » est localisé au sein du Parc naturel régional du Morvan, dans le département de Saône-et-Loire. Principalement concernée par des habitats forestiers, la vallée de la Canche se distingue aussi par ses zones humides tourbeuses à paratourbeuses, ses cours d'eau montagnards et ses milieux de pelouses et de landes couvrant les rochers ensoleillés.

Un patrimoine naturel d'intérêt européen



Les forêts : Les habitats forestiers d'intérêt européen recouvrent plus des trois quarts de la surface totale du site.

Parmi eux, des milieux forestiers humides (aulnaies-frênaies riveraines, chênaies pédonculées, ...) occupant les fonds de la vallée de la Canche et des forêts de sommets et de versants, représentées par des hêtraies et des hêtraies-chênaies colinéennes ou montagnardes et des tillaies-ébrablaies de ravin.

Un important cortège d'espèces est recensé dans les espaces boisés. Parmi elles, 7 espèces de chauves-souris dont 2 d'intérêt communautaire. Certaines n'utilisent les boisements que pour s'y nourrir (Vespertilion de Bechstein) tandis que d'autres les exploitent tout au long de leur cycle de vie. C'est le cas de la Barbastelle d'Europe qui gîte dans les arbres, dans les fentes, derrière des écorces décollées ou dans des cavités dues à la décomposition du bois.



Les tourbières : Implantées dans les dépressions humides de la vallée et intégrées aux friches, les tourbières présentent tous les stades dynamiques d'évolution, allant du bas-marais aux boisements à bouleaux, en passant par la tourbière haute active à sphaignes et les landes arbustives à callune. Elles abritent de nombreuses espèces spécialisées et rares en Bourgogne et constituent le lieu de vie d'une faune diversifiée composée, entre autres, d'insectes et d'amphibiens.



Les habitats naturels rocheux : Sur les sols peu épais, sableux et acides des roches granitiques ensoleillées se développent des formations végétales spécifiques, composées de plantes adaptées aux conditions thermiques et hydriques parfois extrêmes. Par endroits en mosaïque avec les landes sèches à callune et genêts, elles sont favorables à un grand nombre d'espèces animales, notamment des reptiles et des insectes.

Citons le Damier de la Succise, papillon butinant principalement les fleurs des scabieuses dans les pelouses et les friches.



Les rivières montagnardes : Rapides, bien oxygénées et possédant un fond graveleux, sableux ou caillouteux, les rivières hébergent le Chabot, poisson reconnu d'intérêt européen vivant tapi dans le fond des ruisseaux, au milieu des pierres dont il prend la couleur.

Certains cours d'eau en milieux tourbeux sont aussi utilisés par l'Agrion de Mercure, libellule dont les effectifs sont en régression en Europe.

Les enjeux sur le site



Les milieux forestiers occupent les trois quarts de la surface du site Natura 2000. Selon qu'ils relèvent plus ou moins du domaine productif, ils présentent deux facettes :

❖ De par leur situation topographique peu favorable à la sylviculture ou leur bonne capacité de régénération, les forêts des éboulis de pente forte et des secteurs les plus humides sont des habitats naturels peu menacés et en bon état de conservation. Leur existence, et plus particulièrement leur degré de naturalité apparaît comme un enjeu

majeur, renforcé par leur surface généralement réduite, leur sensibilité ou leur rôle fonctionnel.

⇒ Conserver la naturalité des habitats naturels forestiers humides et de ravin.

❖ Les forêts de la Directive Habitats relevant du domaine productif constituent un enjeu important en raison de la sylviculture intensive qui y est régulièrement pratiquée et qui conduit à la diminution de leur surface et une perte d'intérêt communautaire. Les peuplements résineux, principalement composés de Douglas et de sapins et issus de plantations anciennes ou de ré-enrésinements plus récents, occupent plus de la moitié de la surface forestière.

⇒ Réhabiliter progressivement les secteurs enrésinés en feuillus et adopter ou poursuivre une gestion forestière adaptée aux habitats naturels forestiers.



Les zones tourbeuses sont des milieux naturels fragiles et en régression. Au vue de leur richesse écologique et des menaces, à la fois naturelles et anthropiques auxquelles elles sont soumises, elles constituent un enjeu prioritaire.

❖ Les actions anthropiques tels les drainages ou tout autre aménagement ayant un impact sur le régime hydraulique représentent la principale cause de déclin des tourbières, en contribuant à leur assèchement et en accélérant la colonisation par les

ligneux, notamment les bouleaux.

⇒ Maintenir l'alimentation en eau des milieux tourbeux.

❖ Depuis la cessation d'activités des fermes qui les exploitaient, les tourbières se voient progressivement colonisées par la végétation. L'apparition de la Molinie, graminée qui colonise les sols exondés temporairement, et d'espèces ligneuses, telle la Callune, préfigure le boisement et la fermeture du milieu.

⇒ Réaliser des actions d'entretien adaptées.



❖ Du fait des conditions édaphiques particulières qui les caractérisent, les habitats naturels rocheux sont relativement stables et ne nécessitent pas d'intervention spéciale pour leur maintien.

⇒ Préserver les habitats naturels rocheux.

❖ Peu concernés par les activités humaines, ils sont toutefois sensibles au piétinement.

⇒ Sensibiliser et poursuivre la prise en compte de la sensibilité des habitats naturels et des espèces dans la pratique des activités sportives et de loisirs et de l'exploitation forestière.



Hormis le Chabot des rivières, les ruisseaux n'abritent aucune autre espèce aquatique d'intérêt européen. Si ils ne présentent pas d'enjeu particulier en tant que tel, leur maintien dans un bon état de conservation apparaît essentiel au vue du rôle fonctionnel important qu'ils ont vis-à-vis des zones humides.

⇒ Préserver les cours d'eau et leur fonctionnalité. Prendre en compte leur sensibilité lors de toute pratique réalisée à l'échelle du bassin versant et susceptible d'avoir une

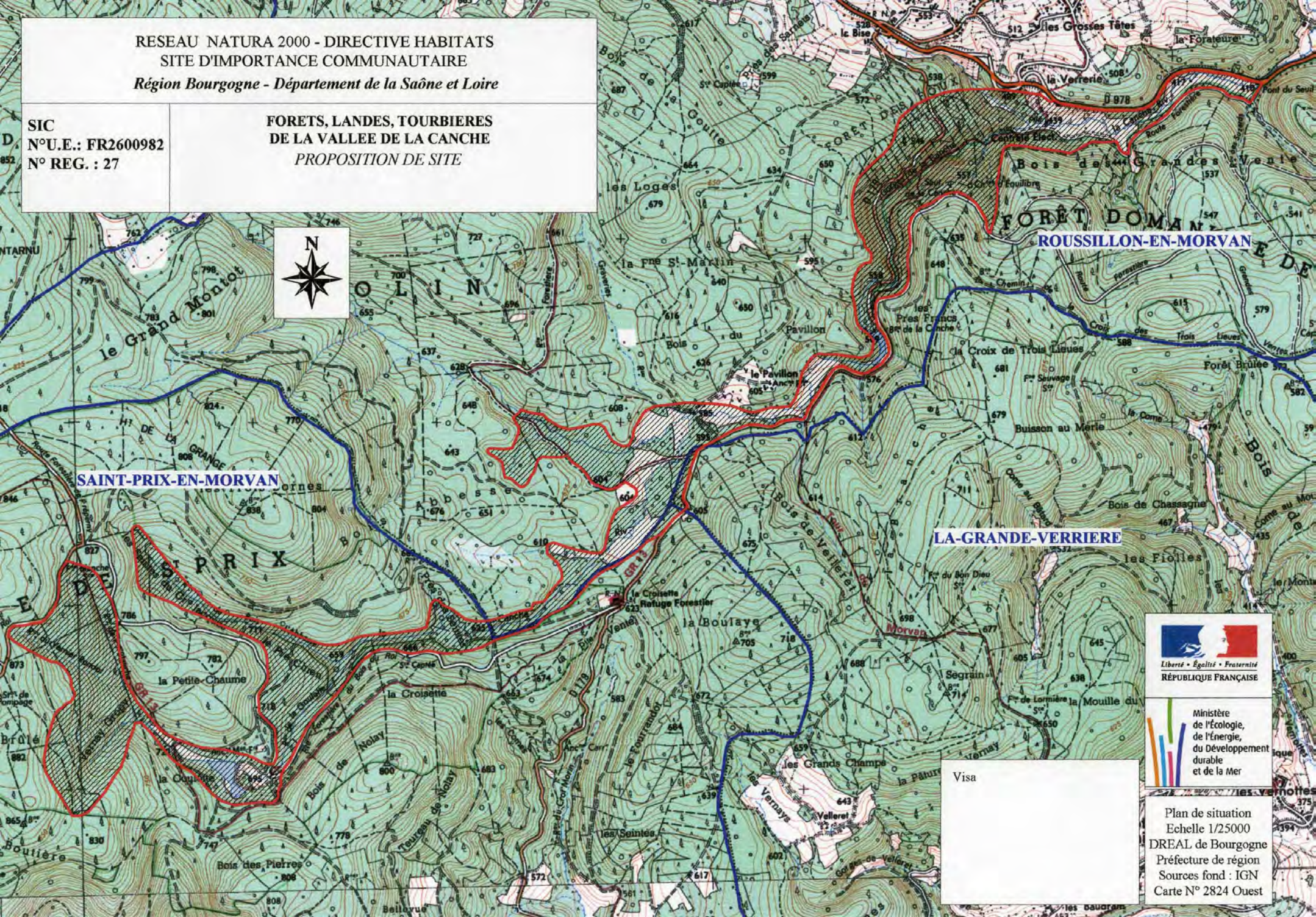
influence en aval.

RESEAU NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS
SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE

Région Bourgogne - Département de la Saône et Loire

SIC
N°U.E.: FR2600982
N° REG. : 27

FORETS, LANDES, TOURBIERES
DE LA VALLEE DE LA CANCHE
PROPOSITION DE SITE



SAINT-PRIX-EN-MORVAN

ROUSSILLON-EN-MORVAN

LA-GRANDE-VERRIERE



Visa

Plan de situation
Echelle 1/25000
DREAL de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N° 2824 Ouest